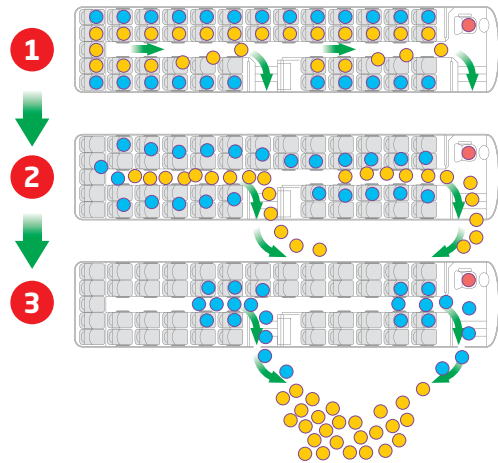


# Consignes d'évacuation en cas d'urgence

## ➤ Évacuation par les portes :



Les passagers assis côté couloir ● se lèvent et s'intercalent dans le couloir, en commençant par les débuts de rangées.

Pendant que les passagers assis côté couloir évacuent dans le calme par les portes avant et arrière, les passagers assis côté fenêtre ● se décalent sur les places côté couloir laissées libres.

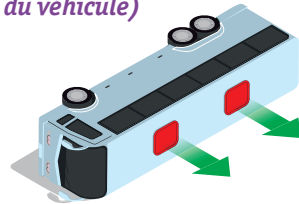
Ces derniers évacuent à leur tour l'autocar, en suivant les autres passagers dans le couloir, en partant du fond.

## ➤ Évacuation par les fenêtres :

Les vitres ne doivent être brisées qu'en cas de besoin



## ➤ Évacuation par les trappes de toit (en cas de renversement du véhicule)



En cas d'évacuation, descendez de l'autocar dans le calme en laissant vos affaires personnelles, éloignez vous du véhicule et rassemblez vous dans un lieu sécurisé.

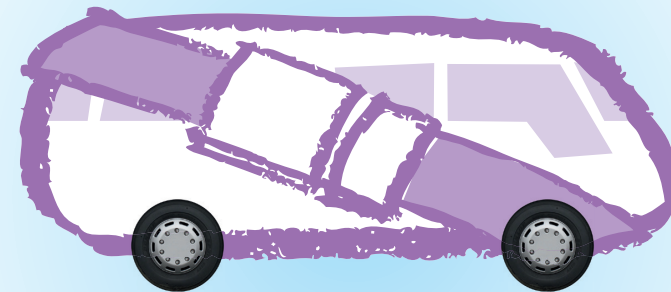
### Numéros d'appel d'urgence

<b>15</b> SAMU	<b>17</b> Police Gendarmerie	<b>18</b> Pompiers	<b>112</b> Toutes urgences
-------------------	------------------------------------	-----------------------	----------------------------------

**FNTV**

Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

*Parce que votre sécurité est notre priorité*



Plus sûr

Pour voyager en toute tranquillité, prenez connaissance des consignes de sécurité !

**FNTV**  
Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

www.fntv.fr

**ANATEEP**

www.graphibus.fr - réf 170019



Plus écologique

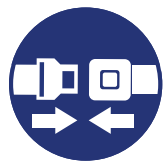


Plus économique



Plus accueillant

## Règles de sécurité et de civilité à bord du véhicule



### *Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers*

En cas de contrôle, le montant de l'amende s'élève à 135 € à la charge du passager.



### *Ne voyagez pas debout\**

Restez assis durant tout le trajet avec votre ceinture attachée. Ne vous levez qu'en cas d'extrême nécessité, et attendez l'arrêt complet de l'autocar lorsque vous souhaitez descendre.  
\*sauf pour certaines lignes où cela est spécifiquement autorisé.



### *Conservez l'allée centrale dégagée*

Tous les bagages, cartables ou effets personnels doivent être placés dans les porte-bagages situés au-dessus ou en dessous des sièges passagers.



### *Ne parlez pas au conducteur*

Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent.



### *Il est interdit de fumer et de vapoter à bord du véhicule*

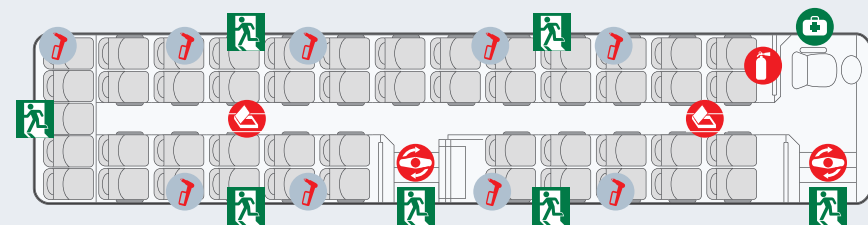
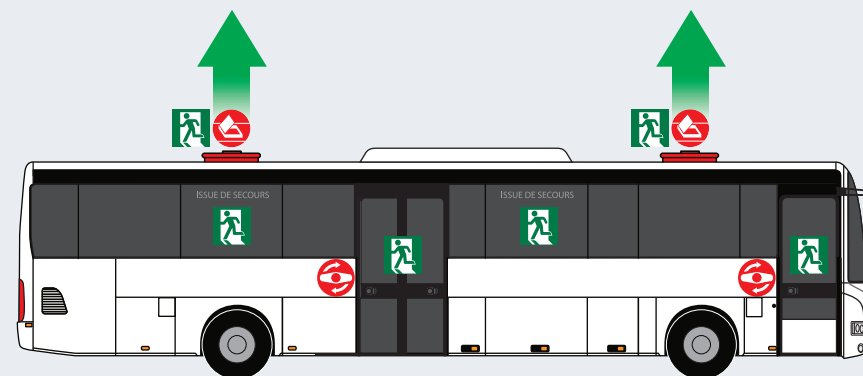
Articles L.3512-8 et L.3513-6 du Code de la santé publique.  
Fumer à bord du véhicule vous expose à une amende forfaitaire de 68 €.



### *Ne dégradez pas le véhicule*

Tout acte d'incivilité, de dégradation ou de vandalisme est passible d'une contravention.

## Issues de secours et équipements de sécurité



marteau brise-vitre



trousse de secours



système d'ouverture de secours des portes



trappe de toit



extincteur



issue de secours